

## HISTORIQUE d'Angers Proxim'Services

- 1991

  - L'association intermédiaire d'insertion Tremplin Travail constate une demande régulière de garde d'enfants de familles angevines ne trouvant pas de solution adaptée à leurs situations.
- 1992

  - En janvier, démarrage du Service Kangourou de Tremplin Travail puis création d'Angers Proxim'Services.
  - Signature du Contrat Enfance entre la CAF, Ville d'Angers et le Service Kangourou de Tremplin Travail pour la garde d'enfants à domicile sur les horaires atypiques des familles monoparentales pour l'application d'un tarif suivant le quotient familial.
- 1993

  - 1er septembre : l'activité d'Angers Proxim' Services démarre suite à l'agrément du service d'aides maternelles au domicile des parents, le service délivré par la DISS du Conseil Général de Maine et Loire le 24 mars.
- 1997

  - En mars, Angers Proxim' Services obtient les agréments simple et qualité de services aux personnes de la Préfecture, lui permettant d'intervenir auprès des publics dits « fragiles », soit les personnes de moins de 3 ans ou de plus de 70 ans.
- 2003

  - Au 1er juillet, l'association applique de manière volontaire, l'accord national de branche de l'aide à domicile revalorisant les salariés professionnels du secteur.
- 2009

  - Signature du Contrat Mairie - CCAS et CAF : garde d'enfants sur les horaires atypiques des foyers angevins à faibles ressources et en situation d'insertion socioprofessionnelle.
- 2011

  - Mise en place de nouveaux services : Jardinage, Bricolage, Travaux de nettoyage. Prestations complètes avec matériel.
  - Renouvellement de l'Agrément Qualité avec évaluation externe effectuée par le Cabinet ACOR.
- 2012

  - Signature de la Convention avec DOMPLUS.
  - Expérimentation K. d'Urgence pour la garde d'enfants de plus de 6 ans sur le quartier Monplaisir.
- 2013

  - Mise en place des prestations Sortir Plus avec la plate-forme DOMPLUS.
  - Signature de la Convention RSI.
  - Elargissement K d'Urgence à toute la Ville d'Avrillé.
- 2014

  - Ouverture d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).
  - Réponse à un appel à projet avec la CARSAT pour développer le projet « Proxim'Plus »
- 2015

  - Mise en place de la modulation pour les CDI et arrêt des contrats de mise à disposition par la création de contrats CDII
  - Réflexion sur une création d'un service de gardes d'enfants en situation de handicap
- 2016

  - Signature avec Pôle Emploi Angers Europe d'un Contrat de Services Qualité
  - Participation à un groupe de travail sur l'amélioration des conditions de travail avec Anjou Domicile
- 2017

  - Signature convention avec Handicap'Anjou
  - Signature avec le COORACE du contrat de la marque Proxim' Services
  - Trophée de l'initiative solidaire décerné par la Fondation du Crédit Coopératif.
- 2018

  - Convention ADESSA - COORACE
  - Extension des dispositifs de gardes d'enfants
  - Pérenisation du dispositif Handicap
  - Mise en place de l'astreinte